

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2025

**EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 932)**

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 8

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, Mme Corneloup, Mme Petex, M. Ray, M. Cordier et M. Jeanbrun

ARTICLE 4

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« , le fonds national d'expérimentation mentionné à l'article 3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Etat participe déjà largement au soutien aux plus modestes et à l'aide alimentaire. Au vu du dérapage des finances publiques, il convient de ne pas exiger qu'il finance ce dispositif.